

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
P		
(b) Papiers blancs, à fond préparé, et satinés, pas fait à la main.....	24	3c.
(c) Bronzés, d'une seule impression, et bronzés et coloriés.....	24	6c.
(d) Bronzés et en relief.....	24	8c.
(e) Bordures coloriées, étroites et bordures coloriées, larges.....	24	6c.
(f) Bordures bronzées, étroites, et bordures bronzées larges.....	24	14c.
(g) Bordures en relief.....	24	15c.
(h) Tous autres papiers peints ou à tenture.....	24	35 p.c.
Parapluies de toutes sortes et de tous matériaux.....	18	35 p.c.
Parapluies, poignées ou manches de n. s. a.....	24	20 p. c.
Parasols et ombrelles de toutes sortes et de tous matériaux.....	18	35 p. c.
“ “ poignées ou manches de, n.s.a.....	24	20 p. c.
Pardessus.....	18	25 p. c.
Parfums alcooliques (voir liqueurs d.)		
Parfums, y compris les préparations (non alcooliques) pour la toilette, savoir :—Huiles à cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes, et toutes autres préparations parfumées pour la chevelure, la bouche ou la peau, n. a. p.....	14	30 p. c.
Patates sucrées (voir légumes frais.)		
Cacao et chocolat, pâte de, et autres préparations de cacao, non sucrés.....	22	4c. p. lb.
Cacao et chocolat, pâte de, et autres préparations de cacao contenant du sucre.....	22	5c. p. lb.
Pâtes (voir médicaments.)		
Pâtes et toutes autres préparations parfumées pour la chevelure, la bouche ou la peau, n. s. a. (voir parfums.)		
Patins.....	28	20c. p. paire et 30 p. c.
Peaux de maroquin tannées, mais non autrement ouvrées.....	23	15 p. c.
Peaux crues.....	23	Exempt.
Peaux crues ou vertes, soit salées à sec ou saumuré.....	23	“
Peaux non préparées, séchées, salées ou saumurées.....	23	“
Peaux salées.....	23	“
Peaux saumurées.....	23	“
Peaux séchées.....	23	“
Pêchers.....	30	3c. chacun.
Pêches, n. a. p., un centin par livre, le poids du colis étant compris dans le poids imposable.....	21	1c. p. lb.
Peignes de toutes sortes pour la parure et la toilette.....	23	35 p. c.
Peignons ou laine courte qui tombe des cardes dans les fabriques de lainages.....	23	Exempt.
Peintures, broyées ou mélangées dans ou avec de la laque du Japon, du vernis, des laques, des siccatifs liquides, du collodion, de l'huile siccativie ou du vernis à l'huile ; matières à encoller et à abreuver le bois, le poids du colis devant être compris dans le poids imposable.....	14	5c. p. lb. et 25 p. c.
Peintures et couleurs broyées, préparées à l'huile ou à tout autre liquide, et toutes peintures liquides, préparées ou mélangées, n. s. a.....	14	30 p. c.
Peintures, dessins, estampes, gravures et plans de construction.....	3	20 p. c.
Peintures et couleurs, broyées dans l'alcool et tous vernis et laques à l'alcool.....	14	51 p. gall.